



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 4 JUILLET 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **36**
- représentés : **6**
TOTAL **42**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 4 juillet à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> - -	M. Marc DECKERT, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire - -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe - Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe - M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

Mme Marie-Mad. IANTZEN	ayant donné procuration à Mme Sandrine HIMBERT
M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Eric FRANCHET	ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES
M. Philippe HEITZ,	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
Mme Catherine WOLFF	ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
Mme Caroline PFISTER	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE

Membre excusée :

Mme Solène HOEHN, Adjointe d'ERNOLSHEIM/BRUCHE

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : FINANCES ET BUDGET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

N° 24-45

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le Budget Primitif de recettes et dépenses présumées de l'Exercice 2024, arrêté par le Conseil Communautaire, en sa séance du 28 mars 2024 ;

VU sa délibération N° 24-44 de ce jour portant sur le reversement de la compensation de la part salaires de la Taxe Professionnelle des Communes ;

VU le décret N° 2024-391 du 26 avril 2024 portant diverses mesures relatives aux dotations de l'Etat aux Collectivités Territoriales et à la péréquation des ressources fiscales, soit postérieurement à l'adoption du Budget Primitif de l'Exercice 2024 ;

CONSIDERANT que cette situation nécessite des adaptations du Budget de l'Exercice 2024 ;

VU ainsi le projet de Décision Modificative du Budget de l'Exercice 2024, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 4 juillet 2024 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 13 juin 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
approuve**

la DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024, conformément aux écritures jointes en annexe à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Sylvie TETERYCZ

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 5 juillet 2024
- publication sur le site internet le : 5 juillet 2024

Acte à classer**DE-24-45**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-07-05T10-46-25.00 (MI254133079)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20240704-DE-24-45-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET : DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

Date de décision : 04/07/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-45 FB DECISION MODIFICATIVE BUDGET 2024.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[2.1.5_DM FINANCES.PDF](#) Type PJ : 99_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[DOCBUDG-24670106400049-067070-DM1-2024-05072024000000.XML](#) Type PJ : 99_DE - Délibération

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 05/07/24 à 10:46

Date 05/07/24 à 10:46

Date 05/07/24 à 10:52

Par [SEGUIN Muriel](#)Par [SEGUIN Muriel](#)